

Compte-rendu suite au groupe de travail sur la direction du 16 novembre 2021

C'est le DASEN, M. Sûrig, qui a présidé cette réunion

Etaient également présents des directeurs / directrices, un directeur de vie scolaire, des IEN.

Les syndicats présents : FO, le SNE et le **SE-Unsa représenté par Caroline DECROIX, Annick FONTAINE et Julie DUHAMEL.**

Le sujet de la qualité de vie au travail était un des axes de travail, des membres du CHSCT-D étaient également présents.

L'évaluation d'école :

La phase d'expérimentation initiée l'an dernier est terminée uniquement dans certaines académies se poursuit cette année avec un élargissement au plan national. Chaque département doit faire une évaluation d'école, prévue en décembre pour tester les outils.

Pour le Pas-de Calais, c'est finalement 2 regroupements qui ont été retenus : un sur St-Pol (2 RPI d'un même secteur de collège, un sur Bruay (une maternelle et une élémentaire).

A partir de janvier, il est prévu d'élargir le dispositif à une école ou regroupement par circonscription, sans obligation, sur la base du volontariat.

L'évaluation se fait en 2 parties :

- Auto-évaluation conduite par l'école
- Evaluation externe : pas de notation, juste un regard extérieur avec une analyse menée par 3 ou 4 évaluateurs externes : un/une IEN et un(e) directeur / directrice extérieur(e) à la circonscription + 2 autres personnes extérieures (CPC ou EMF ou PERDIR ou RASED...).

Toutes les écoles devraient être évaluées sur 5 ans, puis tous les 5 ans. Pour être dans les temps, il faudra faire 25/30 évaluations de regroupements par an pour le département dans les années à venir. Donc quand il sera possible, il est prévu de grouper maternelle et élémentaire d'une même commune, d'un même secteur ou alors 2 RPI d'un même secteur de collège. Les regroupements doivent être réfléchis pour ne pas induire et biaiser l'analyse des collègues.

La phase d'auto-évaluation débute la semaine du 22 novembre pour les 2 expérimentations du département. **Le retour est attendu pour mi-décembre.**

→ Analyse du SE-Unsa : encore une fois, tout se fait dans l'urgence. Alors que l'administration précise qu'il faut compter au moins une trentaine d'heure pour mener à bien ce travail d'auto-évaluation, il est demandé aux collègues de faire en 1 mois ce qui devrait être mis en place sur 2 périodes !

Pour l'auto-évaluation, les documents doivent encore être travaillés, c'est pourquoi ils ne sont pas encore diffusés. Il y aura un guide comme dans le second degré qui n'imposera pas d'observable précis, ni de grille stricte.

Le but est de développer les capacités des équipes à mieux comprendre comment ils fonctionnent.

Pour l'évaluation externe, il s'agira de poursuivre l'auto-évaluation, d'aider au prolongement de la réflexion dans son propre champ de compétence. Le champ de décision dévolu à l'école reste affirmé (nous l'espérons et nous le défendrons pour l'ensemble des collègues).

Il se pose alors plusieurs questions : Quelles conséquences sont attendues quand l'équipe prend une décision ? Que faire des besoins que l'école a identifiés ?

On est dans une démarche de besoins qui amènera à des objectifs par le biais d'actions mises en place. L'analyse des besoins est donc primordiale...

L'objectif de ces évaluations est d'aider à la réécriture du projet d'école.

Au lieu d'avoir une date commune à toutes les écoles, ce sera un fonctionnement par vagues. Tous les 5 ans, 20% des écoles réécriront leur projet, au lieu de tout le monde tous les 3 ans.

Les interventions et points soulevés auprès du DASEN :

* Le problème est l'évaluation par des pairs. On retrouve les mêmes difficultés que pour les constellations. Même si l'administration insiste sur le fait que l'on n'est pas dans le jugement, la réalité sur le terrain sera vécue bien différemment.

* Il ne faut pas un cadre trop strict pour ne pas bloquer la réflexion des équipes. Car si on passe par un questionnaire trop ciblé ou une grille fermée, cela peut contraindre alors que ce n'est pas l'objectif.

* Cette mise en place résulte du Grenelle et d'expérimentations à l'étranger. L'idée semble intéressante mais précoce car il faut en amont travailler à changer les mentalités. Actuellement l'évaluation d'école est synonyme de sentiment de jugement. Un travail de fond est à réaliser auprès de l'ensemble des collègues enseignants mais également des IEN.

Qu'est-ce que cela va changer ?

D'après le ministère, les écoles où les résultats sont meilleurs, ce sont les écoles où la culture d'auto-évaluation a été travaillée. Cette mise en place des évaluations d'école doit être considérée comme une évolution du système éducatif, qui va prendre du temps.

Les évaluateurs externes seront formés : posture, idéologie. Ils signeront une charte de déontologie. Dans le rapport final, il faudra donner des pistes mais non pas évaluer dans le sens « il est dommageable que », « il aurait fallu que » ... Il est prévu d'utiliser une terminologie adaptée (ex. dans le 2nd degré, il y a eu un comité de relecture des rapports).

L'objectif est d'arrêter de dire aux équipes ce qu'elles doivent faire mais les accompagner dans la mise en œuvre de ces objectifs par rapport aux besoins.

Il est prévu un temps de restitution, sous forme d'échange à la suite de l'évaluation externe. C'est après cette restitution que le rapport final sera fourni.

4 domaines pourront servir de base à l'auto-évaluation (au choix des équipes) :

- 1) Résultats et acquis des élèves
- 2) Bien être des élèves et climat scolaire
- 3) Les acteurs : stratégie et fonctionnement de l'école
- 4) L'école dans son environnement, institution et partenaires

Les interventions et points soulevés auprès du DASEN :

* Pour que ces évaluations d'école soient plus facilement acceptées sur le terrain, il serait nécessaire d'utiliser une terminologie pour rassurer les PE. Ne pas utiliser « évaluation » mais plutôt « analyse/positionnement ».

En France, quand on parle d'évaluation, c'est synonyme de juger, donner son avis sur... Pour aller vers la « bonne » définition d'évaluer, il y a un gros travail !

* La question du temps est essentielle. L'auto-évaluation (sur 1 à 2 périodes), a pris environ 30h lors des expérimentations de l'année dernière. Comment va t'on réussir à se dégager du temps ? C'est une charge de travail supplémentaire (temps, mental...) qui ne pourra pas être prise sur les 108h. On est dans l'auto-formation. Il faudra prendre sur le temps de classe et décharger du temps d'enseignement. Certes il faut une autre façon de penser l'évaluation, mais également revoir sur quel temps. On ne peut pas toujours demander plus aux équipes. Il faudra réfléchir, par exemple avec les 18h d'animation pédagogique, les stages des M2 alternants, décharge de temps d'enseignement...

* une corrélation entre l'enquête sur le climat scolaire et évaluation d'école à N+1 est possible mais pas systématique. Ça peut être un support intéressant et il a toute sa place. Mais ça ne pourra être généralisé faute de moyen (30/40 enquêtes sont menées par an par l'Equipe Mobile de Climat Scolaire hors il y aura plus de 200 écoles de concernées tous les ans).

* Attention, les vies professionnelle et personnelle sont sans cesse entremêlées. Depuis la gestion du COVID, il n'y a plus de limite. Si un temps précis, en dehors de la classe, était dédié au dispositif, alors la démarche serait mieux perçue par les collègues et les parents. Avec les 2 ans COVID, il y a des conséquences. La vie quotidienne est impactée sans cesse. Il faut en tenir compte.

Il existerait pour l'administration de nombreux leviers mais qui pour l'instant ne sont pas connus, ni diffusés, ce qui laisse les craintes et les doutes s'installer. Il faudra rester très vigilants dans les semaines à venir. Il est important pour le SE-Unsa de prévoir un temps institutionnel pour sécuriser.

Quels sont les critères pour savoir quelles écoles seront choisies ?

Ils ne sont pas définis. Les évaluations d'école débuteront sur la base du volontariat. Le choix sera fait en partenariat avec les IEN en tenant compte des logiques comme le maillage territorial, l'échantillonnage REP/REP+/mat/élém...

QUESTIONS ISSUES DE REMONTEES PAR LES COLLEGUES SUR LE TERRAIN

La gestion des mails

Les mails (ex.CANOPE) arrivent sur les boîtes écoles, de même que les mails pour les convocations de stage, les animations : il faudrait qu'ils soient directement envoyés aux PE concernés et aux écoles juste pour information mais pas pour transmission.

Droit à la déconnexion

Attention également aux mails tardifs : le droit à la déconnexion doit être respecté. Par exemple : mail reçu le vendredi après-midi après 19h00 pour le lundi. Ou mail reçu le mercredi 10/11 en fin de matinée avec réponse attendue avant le vendredi alors qu'il y a le 11 novembre. Ce n'est pas acceptable.

Formation laïcité

* Problème de cumul d'heures pour les collègues directeurs et formateurs

Les collègues se retrouvent doublement pris sur le temps personnel : pour se former en tant que formateurs et ensuite ils seront pris en tant que formateurs. Il n'est pas admissible que les collègues volontaires pour être formateurs dans le cadre du plan laïcité, récupèrent ces mercredis sur les 108 heures, comme il leur a été annoncé en formation. Les directeurs notamment ont bien d'autres tâches à accomplir au sein de leurs écoles, et être entièrement déchargé de classe n'est pas un argument que nous pouvons entendre. Ou ils récupèrent ces heures, ou on les rémunère. De plus, ce cumul de fonctions « imposé » engendre du travail supplémentaire mais sans temps en plus.

Réponse du DASEN : la formation laïcité est un choix académique. Nous sommes conscients que le délai est très court. C'est un plus et une urgence. Ce sont des heures en plus car c'est une offre de formation en plus.

Cette réponse n'est pas acceptable. Le SE-Unsa a écrit à la rectrice pour que la mise en place de ce plan de formation soit revue.

Gestion complexe des AESH

Les notifications arrivent depuis septembre mais on est à moyen constant pour les AESH.

Il faut sans cesse refaire les emplois du temps. C'est au directeur ou à la directrice de gérer entre pairs quand un.e AESH est nommé.e sur 2 ou 3 écoles, c'est à eux de gérer les parents mécontents Si AESH absent = pas de remplaçant. Les équipes sont à bout. Il faut que ça change et de manière urgente.

Réponse du DASEN : ce manque d'AESH serait dû à l'augmentation croissante de +15% tous les ans de notification depuis plusieurs années. Les notifications en cours d'année posent souci. Le recrutement en janvier était exceptionnel et possible grâce au contingent non utilisé des autres académies, mais il n'y en aura pas cette année. La colère des parents est justifiée et ils comprennent de plus en plus leurs droits. Mais il ne peut rien faire car l'éducation nationale n'a pas les moyens humains.

Notification MDPH :

C'est un réel souci que le directeur ou la directrice ne soit pas informé.e de manière automatique quand un enfant est notifié. Certaines familles ne communiquent pas envers l'école. Il y en a qui passent entre les mailles du filet. C'est dommageable pour les enseignants et pour les élèves.

Réponse du DASEN : C'est la loi. On ne peut pas outrepasser les droits des familles.

Document de mise en sûreté :

C'est le même document que l'année dernière. Or, le dernier atelier du GDD a travaillé sur ce document et avait soumis des modifications. Il n'y a pas d'allégement alors qu'un travail a été mené en ce sens. Le référent sécurité était en accord avec les propositions et les remarques.

Réponse du DASEN : Nous n'avons pas eu de retour du rectorat pour l'instant.

Il faut remettre le même document que l'année dernière s'il n'y a pas eu de changement.

Fil-Infos

C'est un plus. Mais les directeurs / directrices rencontrent un souci : difficulté à retrouver le bon document car il n'y a pas d'index, pas de possibilité de savoir quand le document a été reçu ce qui engendre une perte de temps car il faut tout réouvrir.

Réponse du Directeur de Vie Scolaire : les DVS travaillent sur un outil de recherche rapide de documents. Pour l'instant, plusieurs possibilités sont à l'étude :

1^{ère} forme : sous forme de lien internet

2^{ème} forme : application directe sur smartphone

En attente de validation.